

Communiqué de presse

Horticulture

Combattons la taxe Val'hor !

Un nouvel arrêté d'extension pour la cotisation de l'interprofession horticole Val'hor, a été publié au journal officiel et oblige cette année encore l'ensemble de la profession à financer cette association promotrice d'une politique éliminatoire pour les petites fermes et d'une agriculture peu économe et dommageable pour l'environnement.

La Confédération Paysanne appelle tout le secteur horticole (producteurs, fleuristes, paysagistes...) à la résistance. Refusons collectivement de renvoyer les formulaires de déclaration d'activité ; de payer cette taxe inique, exigeons le remboursement des prélèvements abusifs.

Cet appel s'inscrit dans la lignée des combats menés par la Confédération Paysanne contre des interprofessions bafouant les principes de pluralisme et de transparence, qui vident les offices de leur essence et contre les Cotisations Volontaires Obligatoires qui financent des accords étendus n'apportant aucun service aux producteurs qui y sont assujettis.

Tous ensemble, sachons dire non à ces taxes abusives, non à la taxe Val'hor.